



CONTRAT RIVIÈRE

Paillons

2010-2016

Comité rivière – 18 novembre 2015



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

CONSEIL
GÉNÉRAL
DES ALPES MARITIMES

Comité de rivière 2015

Pierre – Charles MARIA
Président du Comité de rivière
Président du SIP



*5 Paillons
5 Objectifs
5 Ans*

Ordre du jour

1. Historique du Contrat de rivière des Paillons (2010-2015) et rappel du contexte

2. État d'avancement des actions

- ↪ **Zoom sur volet A – Qualité**
Service Assainissement de la MNCA
« Démarche Eaux Top »
- ↪ **Zoom sur volet B1 – Milieux**
- ↪ **Zoom sur volet B2 – Crue**
- ↪ **Zoom sur volet B3 – Ressource**
- ↪ **Zoom sur volet C – Sensibilisation**
Fédération de la Pêche 06

3. Prospectives

Fin de réunion prévue vers 12h00



1. Historique et rappel du contexte

Pierre-Charles MARIA
Président du Comité de rivière et du SIP

Comité de rivière - Paillons – 18 novembre 2015



CONTRAT RIVIÈRE
Paillons

Un cadre d'impulsion

- Directive cadre européenne sur l'eau
↳ *BON ETAT des milieux aquatiques d'ici 2015*



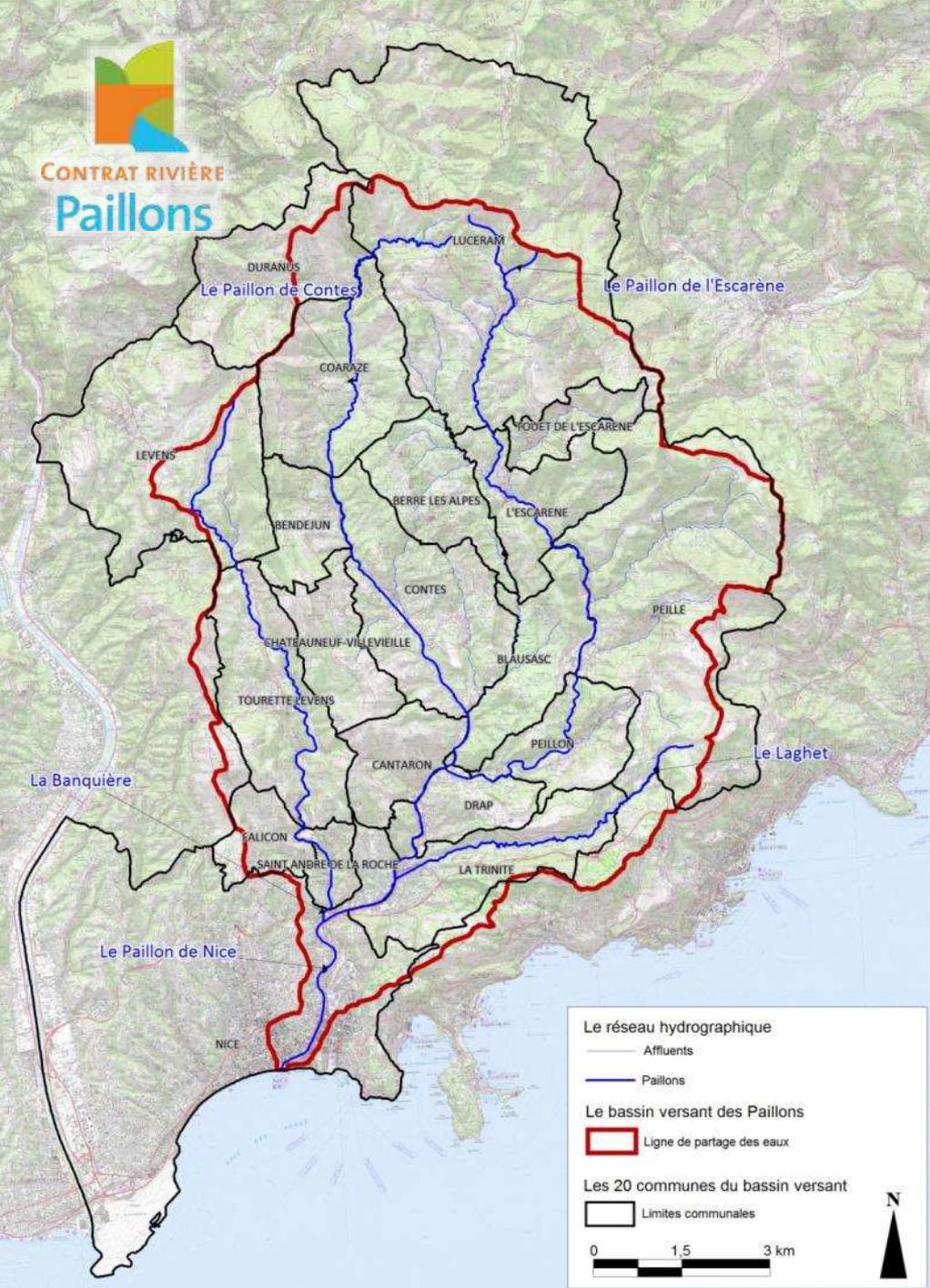
- **SDAGE Rhône Méditerranée - 2010-2015**
↳ *Programme de mesures*



- **Contrat de rivière des Paillons - 2010-2015**
↳ *Actions locales à l'échelle du bassin versant*



CONTRAT RIVIÈRE
Paillons



Le périmètre d'actions : le bassin versant des Paillons

- 250 km²
- 5 Paillons, 80km de cours d'eau
- 20 communes



CONTRAT RIVIÈRE
Paillons

Un programme d'actions en 5 objectifs





CONTRAT RIVIÈRE
Paillons

Un projet multipartenarial



Syndicat Intercommunal des Paillons



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Établissement public de l'État



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



F E D E R



SICTEU
Vallée du Paillon



Contes



Lucéram



VILLE DE NICE



Touët de
L'Escarène

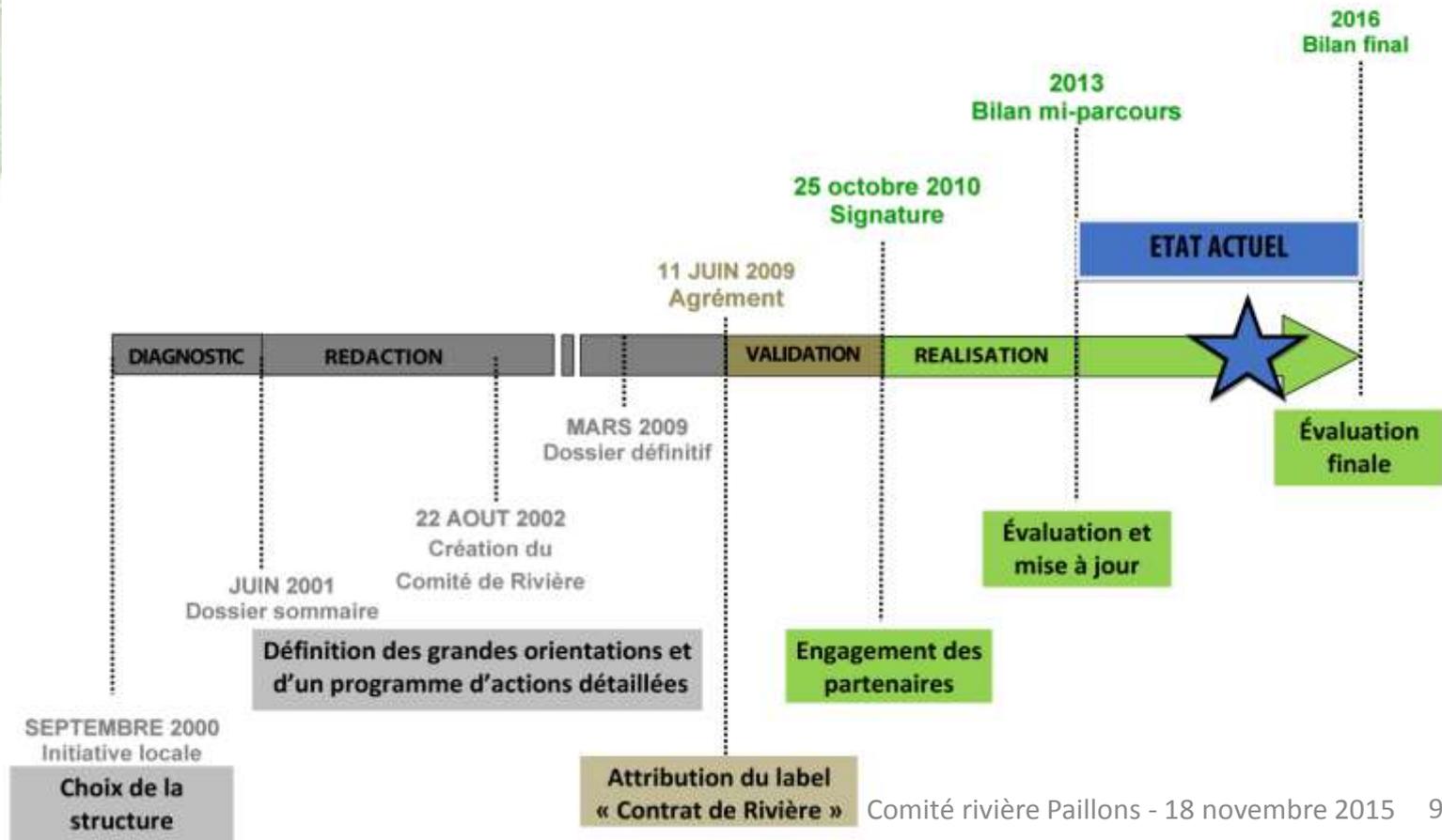


CONTRAT RIVIÈRE
Paillons

2015:
5 années de réalisation

Du projet à la réalisation sur 5 ans : 2010 -2015

Le **C**ontrat de **R**ivière des **P**aillons : du **projet** à la **réalisation** ...

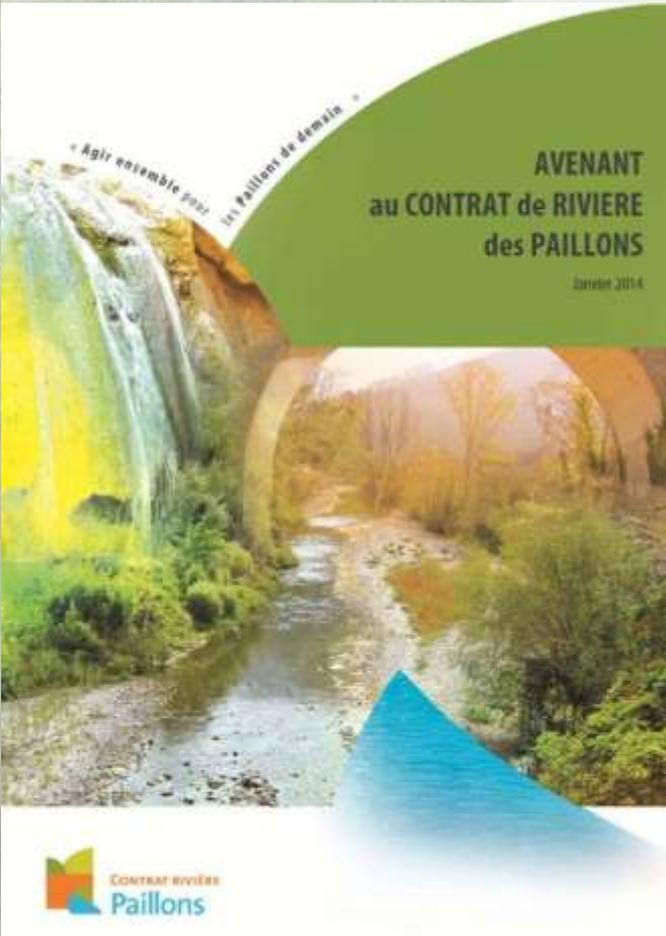


Nécessité d'une mise à jour pour prendre en compte les priorités et les évolutions techniques et financières:

Sur les 62 actions prévues initialement

- ⇒ 24 actions modifiées
- ⇒ 13 nouvelles actions
- ⇒ 11 actions suspendues

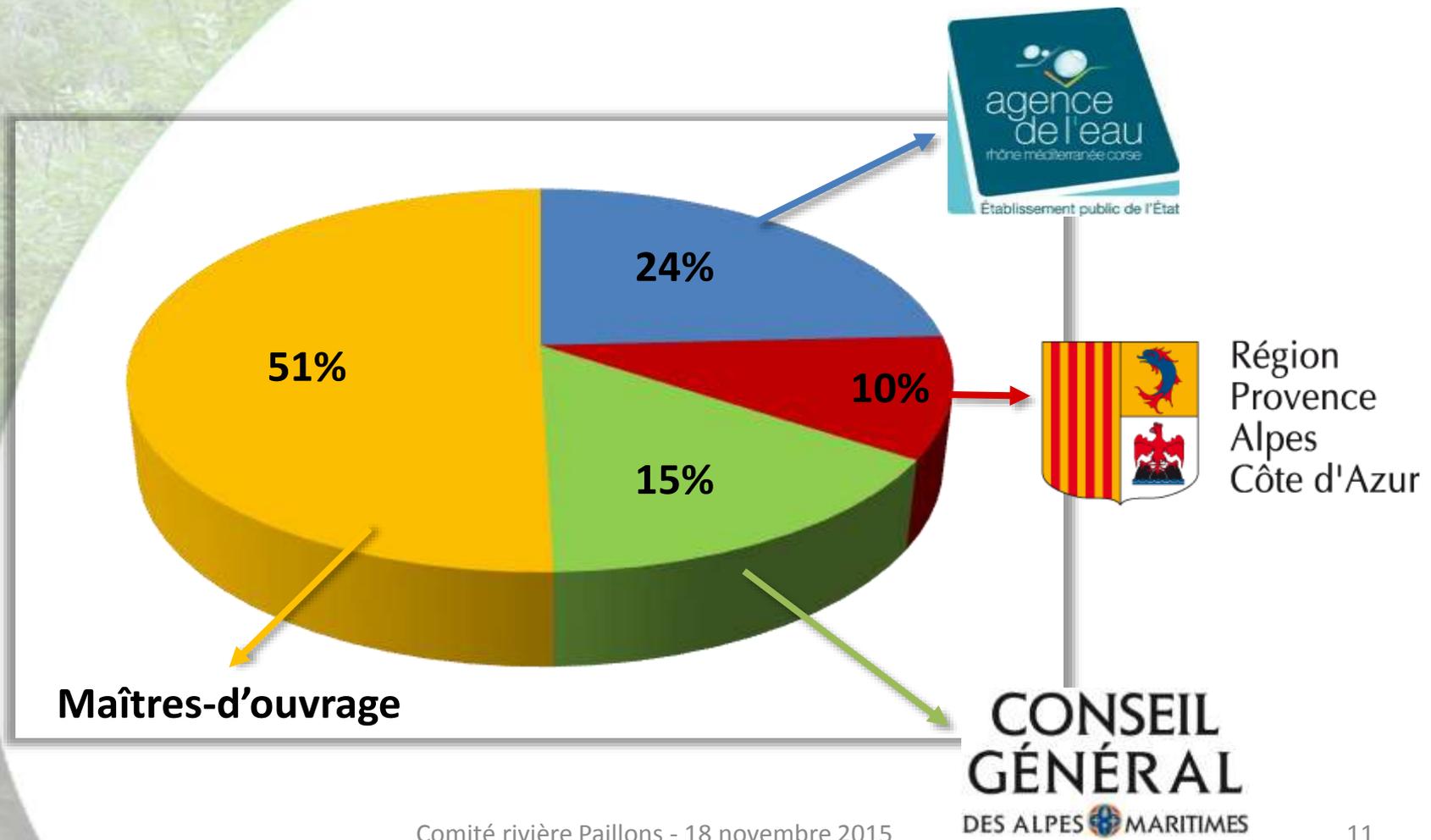
► **Avenant au Contrat de rivière**



Aujourd'hui en quelques chiffres



⇒ 5 objectifs - 64 actions - 15,7 M€



Ordre du jour

1. Historique du Contrat de rivière des Paillons (2010-2015) et rappel du contexte

2. État d'avancement des actions

- ↪ Zoom sur volet A – Qualité
La démarche Eaux Top
- ↪ Zoom sur volet B1 – Milieux
- ↪ Zoom sur volet B2 – Crue
- ↪ Zoom sur volet B3 – Ressource
- ↪ Zoom sur volet C – Sensibilisation
La sensibilisation scolaire

3. Le Contrat de rivière en 2016



2. État d'avancement des actions

Olivia BEJARANO

Chargée de mission Contrat de rivière –SIP

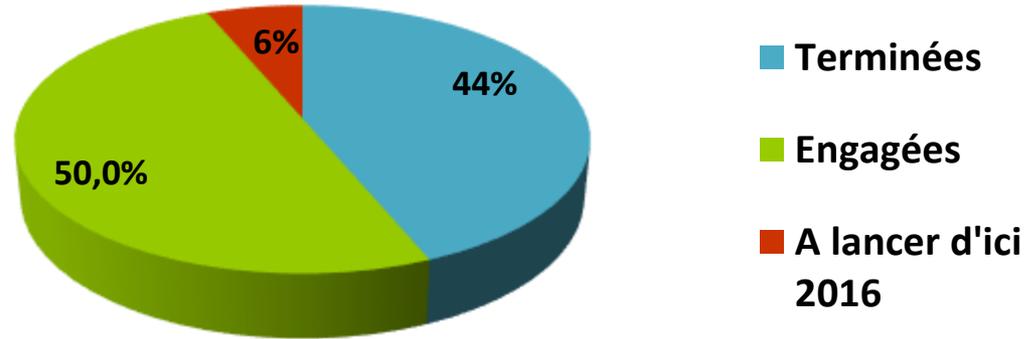
Comité de rivière - Paillons – 18 novembre 2015

Volet A

Améliorer la qualité de l'eau



Bilan des actions 2010-2015 du volet A



État d'avancement du volet A (2010-2015)	Nombre d'actions
Actions terminées	7
Actions engagées	8
Actions à lancer d'ici 2016	1
TOTAL	16
<i>+ actions suspendues en 2013</i>	2



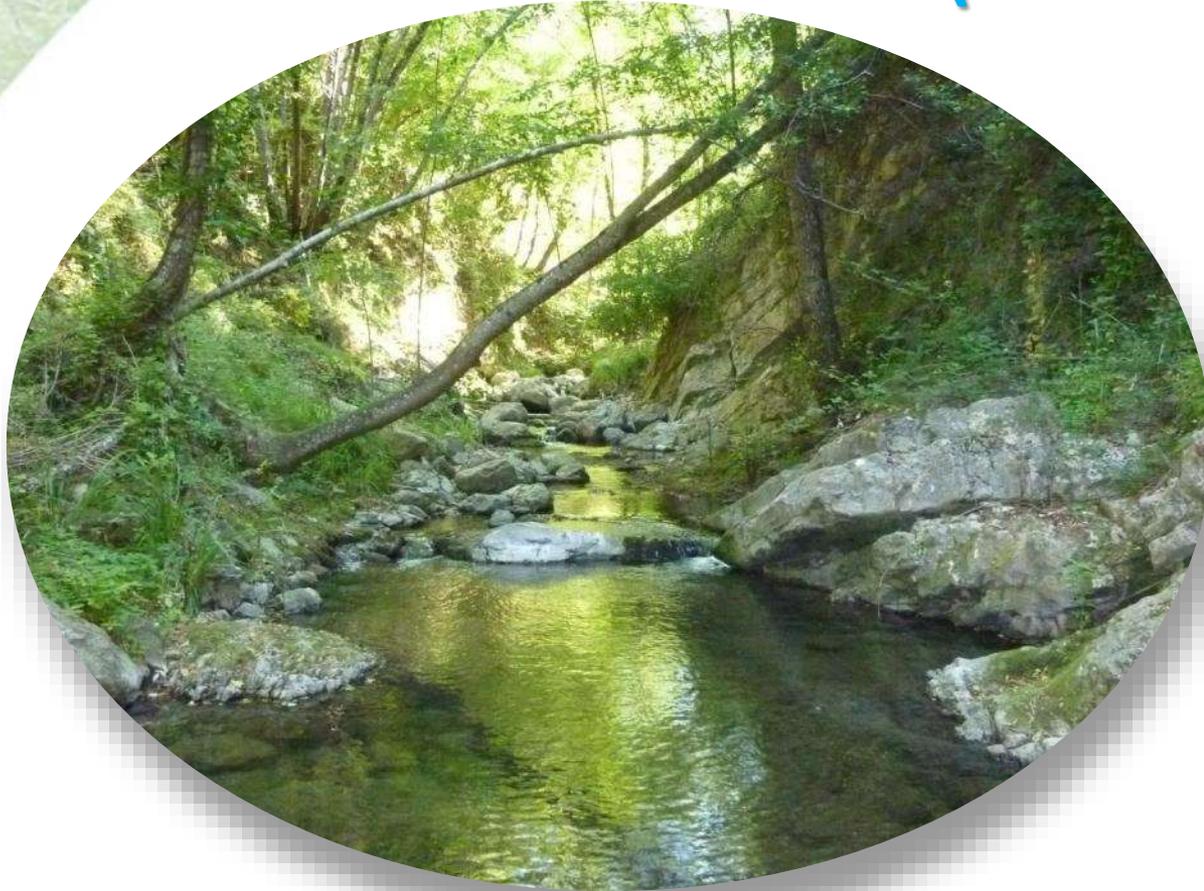
Volet A
=
7,4 M€

Légende des tableaux

0%	Action non lancée
25%	Action démarrée <ul style="list-style-type: none">↳ demande de subvention réalisée↳ si étude: diagnostic en cours↳ si travaux: MOE en cours OU travaux préalables réalisés OU 1er investissement réalisés↳ si animation: 1 groupe de travail a été crée et s'est réuni au moins une fois
50%	Action en cours <ul style="list-style-type: none">↳ dans le cadre d'actions pluri-annuelles, l'action est au même état d'avancement que le programme↳ si étude: diagnostic réalisé et des propositions doivent émerger↳ si travaux: étude de MOE finalisée ou Travaux ont commencé↳ si animation: le groupe de travail est actif, des projets émergents
75%	Action en finalisation <ul style="list-style-type: none">↳ le solde des actions n'a pas encore été demandée↳ si étude: le scénario doit être validé↳ si travaux: travaux en cours de finalisation↳ si animation: le groupe de travail est actif, des projets émergents
100%	Action terminée
En gris	Action suspendue
En bleu	Action modifiée de manière importante (objectif et/ou cout)
En marron	Nouvelle action

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement					Rouge Bleu Gris	Nouvelle action Action modifiée Action suspendue
				0%	25%	50%	75%	100%		
Volet A: Améliorer la qualité de l'eau	Volet A.1 - Améliorer, créer ou supprimer des ouvrages de traitements									
	A-1-1	Réhabilitation de la station d'épuration de l'Escarène	L'Escarène	█	█	█	█	█	█	
	A-1-2	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Drap	SICTEU	█	█	█	█	█	█	
	A-1-3	Amélioration du traitement de la station d'épuration de Lucéram	Lucéram	█	█	█	█	█	█	
	A-1-4	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Peille	Peille	█	█	█	█	█	█	
	A-1-5	Création d'une nouvelle station d'épuration à Lucéram	Lucéram	█	█	█	█	█	█	
	A-1-6	Modernisation du système d'assainissement collectif de Berre les Alpes	Berre les Alpes	█	█	█	█	█	█	
	Volet A.2 - Développer l'assainissement domestique									
	A-2-1	Mise en place d'un assainissement collectif pour la commune de Touët-de-l'Escarène	Touët-de-l'Escarène	█	█	█	█	█	█	
	A-2-2	Création d'un by-pass entre les collecteurs la rive droite et la rive gauche au niveau du palais des expositions	NCA	█	█	█	█	█	█	
	A-2-3	Raccordement des eaux usées du quartier de Castellar à Contes	Contes	Suspendue						
	A-2-4	Raccordement à l'assainissement collectif du nouveau lycée de Drap	SICTEU	█	█	█	█	█	█	
	A-2-5	Raccordement du quartier des Moulins à Tourrette-Levens au réseau d'assainissement collectif	NCA	█	█	█	█	█	█	
	A-2-6	Remplacement du collecteur DN400 "la Roseyre" 2ème tranche	SICTEU	Suspendue						
	Volet A.3 - Résorber les pollutions industrielles									
	A-3-1	Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la vallée du Paillon	SICTEU	█	█	█	█	█	█	
	A-3-2	Mise en place d'une démarche commune pour l'évacuation et le traitement des déchets de moulins	SIP	█	█	█	█	█	█	
	A-3-3	Opération collective de réduction de la pollution dispersée toxique dans le réseau de la vallée du Paillon	SICTEU/CCI/SIP	█	█	█	█	█	█	
A-3-4	Mise en place de dispositifs de contrôle quantitatif et qualitatif des eaux de rejet de l'usine de production d'eau potable de super Rimiez	NCA	█	█	█	█	█	█		
A-3-5	Valorisation de la démarche collective eaux 10p métropole visant à réduire les pollutions toxiques dispersées de nature industrielle du système d'assainissement de Nise	NCA	█	█	█	█	█	█		
A-3-6	Amélioration de la qualité des rejets d'eaux usées des établissements de la restauration et valorisation des établissements exemplaires	NCA	█	█	█	█	█	█		

Réduction des pollutions domestiques (Volet A1 & A2)



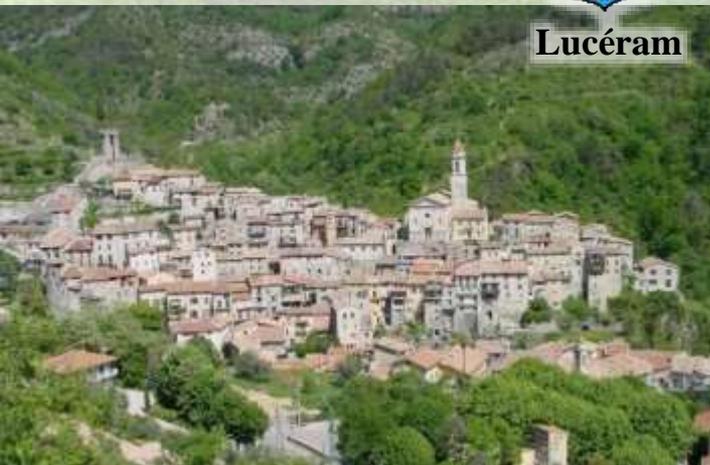


Lucéram

50%

Création d'une nouvelle station d'épuration à Lucéram

Action A15



- ❖ L'étude de faisabilité a préconisé une **filière sur lits plantés de roseaux.**

Dimensionnement pour **1 150EH**

- ❖ Maîtrise d'ouvrage déléguée au **SILCEN**
- ❖ Terrain privé en cours d'acquisition
- ❖ **MOE** recruté le **15 mars 2015**
- ❖ Actuellement, au stade **AVP** de la MOE. Rendu du projet fin d'année 2015 et montage des dossiers de demande de subventions.

Prévisions en 2016

- ❖ Étude géotechnique nécessaire
- ❖ Appel d'offre

*Coût estimé : [850 – 1000] K€
Finançable AE (219 000€ max) / CD (30%)*



50%



- ❖ En 2014, l'étude de faisabilité préconise la création d'une **nouvelle STEP**, en faveur d'une filière sur lits plantés de roseaux.
- ❖ Dimensionnement pour **800EH**.
- ❖ Maîtrise d'ouvrage déléguée au **SILCEN**
- ❖ **En 2015**
 - Maîtrise d'œuvre en cours (stade **AVP**)
 - Acquisition foncière effectuée

*Coût estimé : [800 – 900] K€
Finançable AE (195 600€ max) / CD (30%)*

Création d'un by-pass entre les collecteurs des deux rives à Nice (Palais des Expositions)- Action 22



Objectif

Renvoi de la **totalité des effluents** d'un collecteur vers l'autre afin de pouvoir **vérifier l'état des ouvrages** en aval (rendu impossible par un fort débit) et **réduire le risque de pollution** en cas de destruction des ouvrages.

2015

Réalisation du by-pass entre les collecteurs d'eaux usées de la rive gauche (bd Jean Baptiste Vérany) et celui de la rive droite (bd Maréchal Lyautey)



Coût de l'opération: 458 935€HT



- ❖ Attribution du marché à procédure adaptée
« Travaux d'extension du réseau
d'assainissement et création d'un poste de
refoulement » le 20 octobre 2015
- ❖ Lancement des travaux en **janvier 2016**, pour
un délai d'exécution de 3 mois.

Réduction de l'émission des rejets industriels

Volet A.3 - Résorber les pollutions industrielles						
A-3-1	Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la vallée du Paillon	SICTEU				→
A-3-2	Mise en place d'une démarche commune pour l'évacuation et le traitement des déchets de moulins	SIP	→			
A-3-3	Opération collective de réduction de la pollution dispersée toxique dans le réseau de la vallée du Paillon	SICTEU/ CCI/SIP	→			
A-3-4	Mise en place de dispositifs de contrôle quantitatif et qualitatif des eaux de rejet de l'usine de production d'eau potable de super Rimiez	NCA				→
A-3-5	valorisation de la démarche collective eaux 10p métropole visant à réduire les pollutions toxiques dispersées de nature industrielle du système d'assainissement de Nice	NCA		→		
A-3-6	Amélioration de la qualité des rejets d'eaux usées des établissements de la restauration et valorisation des établissements exemplaires	NCA		→		



❖ Contexte

La filière de traitement génère des rejets qui sont envoyés dans la **Banquière** et le **Paillon de Nice**.
Absence de dispositif permettant de mesurer et de contrôler.

❖ Trois phases

- 1° Etude de quantification et caractérisation des rejets (Action CR)
- 2° Etude de définition de la filière de traitement des boues
- 3° Mise en œuvre

Mise en place de dispositifs de contrôle quantitatif et qualitatif des eaux de rejet de l'usine de production d'eau potable de

Super Rimiez - Action A34

❖ 2014

Équipements en place sur les 2 exutoires, Saint-André et Nice (Cimiez):

↳ *Débitmètre, préleveur-échantillonneur turbidimètre, coffret de télétransmission, équipements de protection*

❖ 2015

Prélèvements et analyses pour pouvoir étudier une filière de traitement. Caractérisation réalisée.

❖ 2016

Lancement de la phase 2 (hors Contrat de Rivière)

*Coût: 120 000€ HT(phase 1)
Financements: 10% CD, 90% MO*



Opération collective « EAUX Top EST Métropole »

Action A35



Une **démarche collective** entre:

- La MNCA
- Les entreprises
- Les financeurs publics
- Les chambres consulaires (CCI et CMA)

pour un **enjeu commun**:

réduire les émissions de pollutions toxiques dispersées, issues des rejets industriels, dans le système d'assainissement de Nice, en vue de l'atteinte du « bon état écologique » décrété par la DCE.

❖ **Concerne Nice, St André et La Trinité**



Opération collective « EAUX Top EST Métropole »

Action A35

❖ 5 secteurs d'activités

- Mécanique
- Bâtiment et matériaux
- Chimie
- Santé
- Agroalimentaire

❖ 4 axes d'actions

- Réduction des pollutions toxiques
- Connaissance et suivi des pollutions toxiques
- Régularisation administrative
- Valorisation et communication

❖ Etat d'avancement

- Mise en conformité des entreprises bien avancée sur **la Trinité** (*contrôle et arrêté d'autorisation*)
- Prochain étape: **Saint-André de la Roche** puis **Nice**



50%



❖ Depuis 2011, la loi WARSWANN 2 assimilent les rejets issus de la restauration comme **domestiques**.

= pas d'autorisation de déversement.

Mais les établissements doivent être en règle avec le règlement d'assainissement.

❖ Prévention, contrôle et suivi par la MNCA.

= **charte de déversement** délivrée + **macaron** valorisant l'action

❖ **La priorité**

- séparateur de graisses (bac)
- séparateur des HAU et enlèvement par un prestataire agréé

ZOOM sur

Les actions de la MÉTROPOLE Nice Côte d'Azur en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau



Action A-3-5 : Valorisation de la démarche collective Eaux Top Métropole visant à réduire les pollutions toxiques dispersées de nature industrielle du système d'assainissement de Nice

Axe 1 : Réduction des pollutions toxiques

- Diagnostic et suivi des établissements
- Investissement des entreprises

Axe 2 : Connaissance et suivi des pollutions toxiques

- Contrôle de la qualité des rejets des établissements
- Suivi de la qualité des effluents dans les réseaux d'assainissement

Axe 3 : Régularisation administrative des rejets d'eaux usées non domestiques

- Autorisations de déversement : arrêté et convention
- Contrôle et suivi des autorisations

Axe 4 : Valorisation et communication

- Elaboration de supports de communication à destination des professionnels et du grand public
- Valorisation de l'opération

Déroulement de l'accompagnement :

1. Diagnostic eau en entreprise

- *Utilisations de l'eau*
- *Rejet d'eaux usées non domestiques (EUND)*
- *Conformité des branchements*
- *Stockage des produits (liquides)*
- *Bonne gestion des déchets*
-



2. Bilan 24h si rejet d'EUND

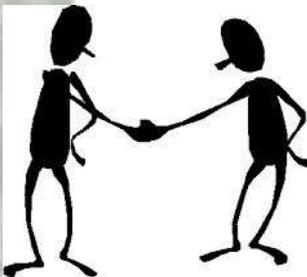
3. Préconisations si nécessaire (en fonction des résultats du bilan 24h)



Bonnes pratiques et/ou travaux d'amélioration



Autorisation de déversement



Volet A : Améliorer la qualité de l'eau
Action A-3-5

Outils et méthodes :



Analyses sur le terrain



Prélèvements moyens 24h et
envoi des échantillons au
laboratoire

Volet A : Améliorer la qualité de l'eau

Action A-3-5

Campagnes Qualité 7 jours consécutifs



1/ Qualité des eaux usées sur 20 points en simultané pendant 7 jours

2/ Indications sur les zones polluées du réseau

Volet A : Améliorer la qualité de l'eau
Action A-3-5

Les subventions :

Travaux	Pollution toxique		40%
	Economie d'eau		
	Pollution non toxique		30%
	Prévention de pollution		
Etudes	Etude technico-économique		50%

+10%
entreprises
moyennes

+ 20%
petites
entreprises

** Aides apportées pour des projets > 3 000 € TTC*

Quelques exemples de subvention :

Activités	Projet	Coût (€ HT)	Prise en charge
Carrosserie	Mise en place d'un séparateur à hydrocarbure	7 120 €	4 272 € soit 60%
Photographe	Changement de process	37 590 €	13 157 € soit 35%
Centre de valorisation des déchets	- Mise en conformité raccordement	50 000 €	15 000€ soit 30%
	- Economie d'eau	(36 000 €)	(50%)

Valorisation et communication :

Sticker autocollant



Plaquettes



Action A-3-6: Amélioration de la qualité des rejets d'eaux usées des établissements de la restauration et valorisation des établissements exemplaires

Constat :



1/ Absence de séparateur à graisses

2/ Rejet des huiles alimentaires usagées (HAU) au réseau d'assainissement

3/ Mauvaises pratiques

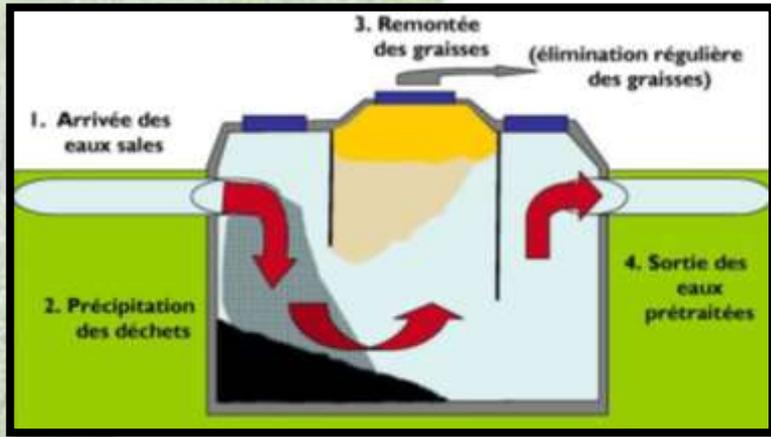


OBSTRUCTION DES RESEAUX



Déroulement du contrôle :

1/ Vérification présence et entretien du séparateur à graisses



Enterré



Hors sol

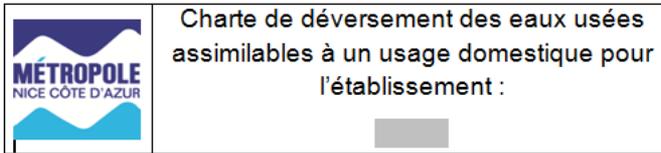


2/ Vérification enlèvement des HAU par un prestataire agréé

Volet A : Améliorer la qualité de l'eau

Action A-3-6

Charte de déversement et sticker autocollant



ENTRE LES SOUSSIGNES

La Métropole Nice Côte d'Azur représentée par son conseiller délégué à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie, Monsieur Hervé PAUL, dûment habilité par délibération n°6 du conseil métropolitain du 11 avril 2014 et par arrêté de délégation de signature et de fonction n°2015-06,

Désignée ci-après par « la Métropole »

D'une part,

ET

L'établissement _____,

Représenté par son _____,

Désigné ci-après par « l'Etablissement »

D'autre part,

ARTICLE 1: OBJET DE LA CHARTE

L'Etablissement _____ sis _____ à _____ s'engage, dans les conditions fixées par la présente charte, à déverser ses eaux usées, issues d'une activité de _____ dans le réseau public d'assainissement, via _____ situé _____.

ARTICLE 2: CARACTERISTIQUES DES REJETS

A. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

Sans préjudice des lois et du règlement d'assainissement, de l'hydraulique et du pluvial métropolitain, les eaux usées devront être notamment débarrassées des matières ou des substances susceptibles :

- De porter atteinte à la santé du personnel d'exploitation des ouvrages d'évacuation et de traitement ;
- D'endommager le système de collecte et de traitement ainsi que leurs équipements connexes ;
- D'entraver le fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées et le traitement des boues ;
- D'être à l'origine de dommages à la flore ou à la faune aquatiques, d'avoir des effets nuisibles sur la santé ou de remettre en cause les différents usages existants (prélèvement pour l'adduction en eau potable, zones de baignades,...) à l'aval des points de déversement des collecteurs publics ;



❖ Préconisation par l'étude de faisabilité de **la création d'une STEP** à Touët de l'Escarène- Action A 21

❖ **Opération collective de réduction de la pollution** dispersée toxique dans le réseau de la vallée du Paillon - Action A33 (SICTEU)
Concerne les communes de **Cantaron, Contes et Drap**



❖ Amélioration du fonctionnement de la **station d'épuration de Drap**

Action A12

Récolte les eaux usées de 8 communes (Bendejun, Blausasc, Cantaron, Châteauneuf, Contes, Drap, Peille, Peillon)

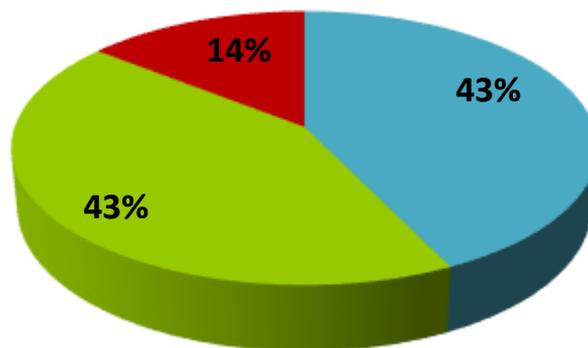
Volet B1

Restaurer, préserver et valoriser le patrimoine naturel



⇒ État global d'avancement

Bilan des actions 2010-2015
du volet B1



- Terminées
- Engagées
- A lancer d'ici 2016

État d'avancement du volet B1 (2010-2015)	Nombre d'actions
Actions terminées	6
Actions engagées	6
Actions à lancer d'ici 2016	2
TOTAL	14
<i>+ actions suspendues en 2013</i>	5



Volet B1
=
2,4 M€

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement				
				0%	25%	50%	75%	100%
Volet B1: Restaurer, Préserver et Valoriser le patrimoine naturel	Volet B1.1- Restaurer et entretenir la ripisylve							
	B1-1-1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons	SIP	█	█	█	█	█
	B1-1-2	Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve de la Banquière	SVB	█	█	█	█	█
	B1-1-3	Connaissance de l'état des vallons affluents (action n°3 PAPI)	SIP	█	█	█	█	█
	Volet B1.2- Mettre en valeur les traversée de cours d'eau dans les vilages							
	B1-2-1	Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène	SIP	█	█	█	█	█
	B1-2-2	Etude préalable à la réhabilitation et la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Drap	SIP	█	█	█	█	█
	B1-2-3	Réhabilitation et renaturation des berges dans la traversée de Nice	SIP	█	█	█	█	█
	B1-2-4	Etude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	SIP	█	█	█	█	█
	B1-2-5	Mise en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des berges à Tralatorre	NCA/SIVOM	Suspendue				
	B1-2-6	Réhabilitation et mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	SIP	█	█	█	█	█
	Volet B1.3- Favoriser la circulation et le développement des poissons et valoriser les sites remarquables							
	B1-3-1	Etude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons	SIP	█	█	█	█	█
	B1-3-2	Etude préalable à la préservation des espèces piscicoles patrimoniales	SIP	Suspendue				
	B1-3-3	Campagne d'évaluation de la qualité piscicole	CG06	█	█	█	█	█
	B1-3-4	Création et aménagement d'un sentier piscicole dans la traversée de la Grave de Peille	SIP	█	█	█	Suspendue	
	B1-3-5	Création d'un sentier piscicole et floristique entre Contes et Bendejun	SIP	█	█	Suspendue		
	B1-3-6	Réhabilitation et mise en valeur du vallon du Redebras	Touët-de-l'Escarène	Suspendue				
	B1-3-7	Protection et mise en valeur de la Grotte Fuon Cauda	SVB	█	█	█	█	█
B1-3-8	Inventaire du patrimoine construit lié au milieu aquatique	SIP	█	█	█	█	█	
B1-3-9	Franchissabilité du seuil n°2 de Contes	SIP	█	█	█	█	█	
B1-4-0	Etude globale des fonctionnalités écologiques de la Banquière	SIVOM	█	█	█	█	█	

ZOOM sur

Les actions du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES PAILLONS en faveur du patrimoine naturel

Actions B.111 – B131 –B139



ZOOM sur

75%



Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons - Action B.111



- ❖ **80 km** de berges traitées depuis 2010
 - ❖ **330 000 €** investis
 - ↳ 30% Agence de l'eau : bonus contractuel conditionné par la réalisation de l'étude sur la continuité écologique B131
 - ↳ 30 % Région PACA
 - ↳ 10 % CD06
 - ❖ **2015:**
9 km de berges traitées
Contes, Drap, L'Escarène, Drap, La Grave de Peille, Nice, Sainte-Thècle
- Fin des travaux 2015: prévus mi-novembre



Etude de l'Erbossière par Elise DESAGE

- ❖ Dans le cadre d'un stage d'avril à juillet 2015 au SIP
- ❖ Affluent du Paillon de l'Escarène, traversant la commune de Peille.
- ❖ Etude présentée aux membres du Conseil syndical du 15.09.15

Objectifs

- ❖ Etat des lieux et diagnostic
- ❖ Inventaire de l'ensemble des risques naturels

Étude de restauration de la continuité écologique des Paillons

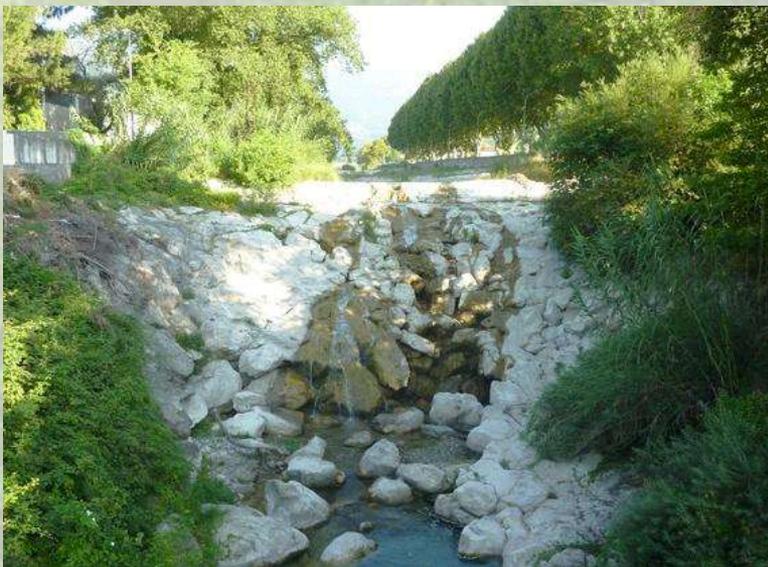
- Action B.131



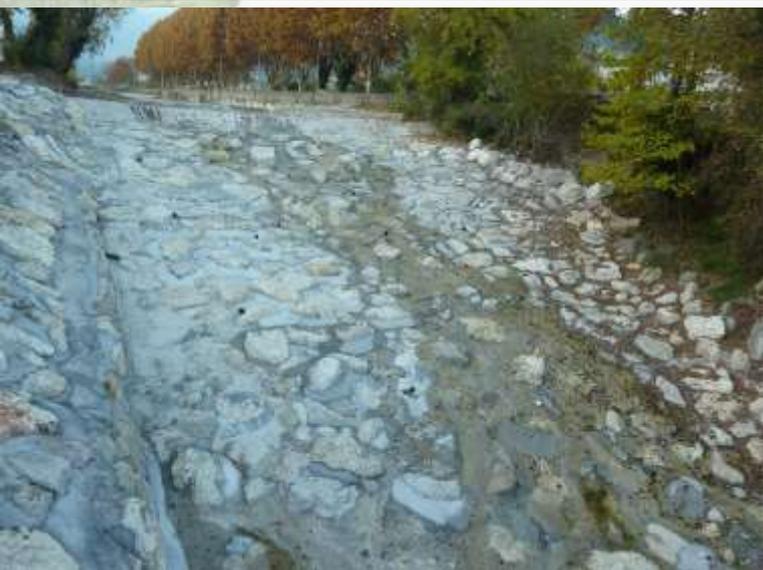
Étudier l'**impact des obstacles** à l'écoulement sur la biodiversité et sur l'**équilibre sédimentaire** des cours d'eau (protection contres les crues)

- Phase 1 : diagnostic des enjeux (réalisé)
Présentation lors du COPIL de septembre 2015
- **Phase 2 : diagnostic des obstacles et scénarii de restauration (en cours)**
- Phase 3 : priorisation et stratégie de restauration

Coût 50 000€ (50% AE - 30% Région)



Avant travaux



Après travaux – 10.11.15

❖ **Dysfonctionnement de l'ouvrage**

- Affouillement
 - ➡ Risque en cas de crue
- Surélévation de la chute
 - ➡ Obstacle à la continuité écologique

❖ **Objectifs de la restauration du seuil**

- Sécurisation du site
- Amélioration de la continuité écologique

❖ **Travaux**

- Pente adoucie par la reprise du coursier
- Réalisation d'une fosse de dissipation
- Maintien d'un niveau de rugosité

- ➡ Réduction de la vitesse d'écoulement
- ➡ Amélioration de la continuité
- ➡ Sécurisation des ouvrages



ZOOM sur



Les actions du SIVOM VAL DE BANQUIERE en faveur du patrimoine naturel

Actions B.112 – B137 –B140



Restauration et entretien de la ripisylve

25%

Action B.112

Dossier de DIG transmis et en cours d'instruction

Protection et mise en valeur de la grotte Fuon Cauda

Action B.137



Consultation auprès d'un BE fin 2015.
Lancement étude envisageable en 2016.

Etude globale des fonctionnalités écologiques de la Banquière

25%

Action B.140

En cours. Le SVB effectue un diagnostic écologique et un état des lieux des seuils.

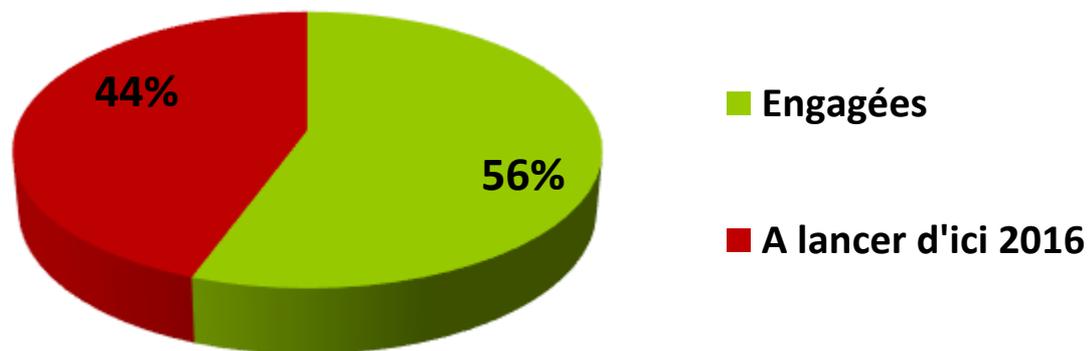
Volet B2

Assurer la protection contre les crues



⇒ État global d'avancement

Bilan des actions 2010-2015 du volet B2



État d'avancement du volet B1 (2010-2015)	Nombre d'actions
Actions terminées	0
Actions engagées	10
Actions à lancer d'ici 2016	8
TOTAL	18
<i>+ actions suspendues en 2013</i>	4

Volet B2
(hors PAPI)
=
3,9 M€

Volet	N°	Action	Maître d'ouvrage	Avancement					Rouge Bleu Gris	Nouvelle action Action modifiée Action suspendue
				0%	25%	50%	75%	100%		
Volet B2.1- Matriser les inondations dans les zones rouges										
	B2-1-	Recalibrage et protection des habitants du quartier de la Condamine (actions n°22 et 17 PAPI)	SIP	→	→	→	→	→		
	B2-1-	Augmentation de la capacité d'écoulement du lit du Paillon au droit de la ZA Anatole France	SIP	→	→	→	→	→		
	B2-1-	Mise en sécurité du secteur de Sainte Claire	Levens-SVB	→	→	→	→	→		
Volet B2.2- Conforter les berges et les ouvrages d'art										
	B2-2-	Etablissement d'un plan global d'aménagement du secteur de la casse automobile "Cassauto"	SVB	→	→	→	→	→		
	B2-2-	Reprise et confortement du seuil de Sainte-Thècle	CG06	→	→	→	→	→		
	B2-2-3	Restauration des seuils 1 et 2 de Contes	SIP	→	→	→	→	→	Suspendue	
	B2-2-	Confortement et protection des berges de la Banquière entre la Grotte Fuon Cauda et le Pont Liprandi	SVB	→	→	→	→	→		
	B2-2-	Renforcement de l'enrochement du quartier "Pont de Peille" à Blausasc	SIP	→	→	→	→	→		
	B2-2-6	Renforcement de l'enrochement en amont du pont de la Liberté dans le quartier de l'Ariane à Nice	SIP	→	→	→	→	→	Suspendue	
	B2-2-7	Fosse de dissipation du seuil de Châteaueux	CG06	→	→	→	→	→	Suspendue	
	B2-2-	Etude et diagnostic de définition des travaux de sécurisation de la digue de Contes (action n°23 PAPI)	CG06	→	→	→	→	→		
Volet B2.3- Garantir le libre écoulement fluvial										
	B2-3-	Gestion du transport solide, campagne topographique	SIP	→	→	→	→	→		
	B2-3-	Etude de faisabilité pour le recalibrage de la Banquière à l'aval du nouveau pont Casaire Aube dans la traversée de Saint-André	SVB	→	→	→	→	→	Suspendue	
	B2-3-	Etude et travaux pour la reprise d'ouvrages dans la traversée de Saint-André de la Banquière	SVB	→	→	→	→	→		
	B2-3-	Enlèvement périodique des blocs issus de l'activité de la carrière VICAT dans les clues du Paillon de l'Éscarène	VICAT	→	→	→	→	→		
	B2-3-	Suivi de la mobilité des blocs provenant des tirs de la carrière de la SEC dans la clue de la Banquière	SVB	→	→	→	→	→		
Volet B2.4- Gérer le risque inondation et développer la culture du risque										
	B2-4-	Reactualisation du schéma d'aménagement hydraulique du bassin versant des Paillons	SIP	→	→	→	→	→		
	B2-4-	Réalisation d'un modèle physique du Paillon sous couverture et modélisation hydraulique de la couverture du Laghet (actions n°4 et 5 PAPI)	NCA	→	→	→	→	→		
	B2-4-	Développement d'un système de prévision et d'alerte de crues des Paillons (actions n°10 et 12 PAPI)	NCA	→	→	→	→	→		
	B2-4-	Mise en conformité des MCF - Tranchées et la réalisation des DRCN (actions n°7 et 11 PAPI)	SIP	→	→	→	→	→		
	B2-4-	Incitation à la mise en place des repères de crue, sensibilisation des élus et des riverains à la conscience du risque (action n°8 PAPI)	SIP	→	→	→	→	→		
	B2-4-	Sensibilisation au risque inondation par la réserve communale civile et citoyenne (action n°20 PAPI)	Nice	→	→	→	→	→		

2 programmes d'actions pour prévenir les inondations

Volet B2 du Contrat de rivière

PAPI

2013-2019

6,7 M€

État	44%
Agence de l'Eau	0%
Région PACA	18%
CG 06	15%
Maîtres d'ouvrages	23%

24 actions

2010-2015

3,9M€

État	0%
Agence de l'Eau	0%
Région PACA	15%
CG 06	11%
Maîtres d'ouvrages	74%

18 actions



Dont 5 actions communes

5 actions communes

Contrat - PAPI

Lancement des actions en attente de la signature
du Programme d'actions de prévention des
inondations PAPI PAILLONS (2013-2019)



Type	Actions Contrat de rivière	Correspondance PAPI-Paillons
Étude - Travaux	B211 - Protection La Condamine	n°22 – n°17 SIP
Étude - Travaux	B212- Protection ZA Anatole France	n°18 SIP
Étude	B228 - Sécurisation digue de Contes	n°23 CG06
Étude	B242 – Incidences des couvertures Paillon et Laghet	n°4 – n° 5 MNCA
Étude - Travaux	B243 - Système de prévision et d'alerte de crues	n°10 – n° 12 MNCA



❖ **Contexte**

Dans le cadre de son activité, VICAT enlève les blocs issus des tirs de mine sur la partie haute de la falaise. Lorsqu'une accumulation de matériaux est perceptible, VICAT intervient afin de rétablir un bon écoulement.

❖ **Interventions**

novembre 2009 - 2010 - avril 2011 - mars
2012 - septembre 2014 –
Pas d'intervention prévue en 2015

25%

Mise en sécurité de Sainte-Claire

Action B 213

Le BE a été choisi en juin 2015. Levé de topographie en cours. Lancement de l'étude début 2016

Suivi de la mobilité des blocs provenant des tirs de la carrière de la SEC dans la cluse de la Banquière

25%

Action B 235

Suivi réalisé par le SIVOM. Pas d'encombrement du lit constaté à ce jour

25%



- ❖ Dispositif de **prévention** et d'**information** face au risque inondation. Assurer **la mémoire** du risque.
- ❖ Une obligation pour le maire ou pour le groupement de collectivités (article **L563-3** du **Code de l'Environnement** -2003) :

*« ... le maire, avec l'assistance des services de l'Etat compétents, procède à l'inventaire des repères de crues exceptionnelles. La commune ou le groupement de collectivités territoriales compétent **matérialisent, entretiennent et protègent ces repères.** »*

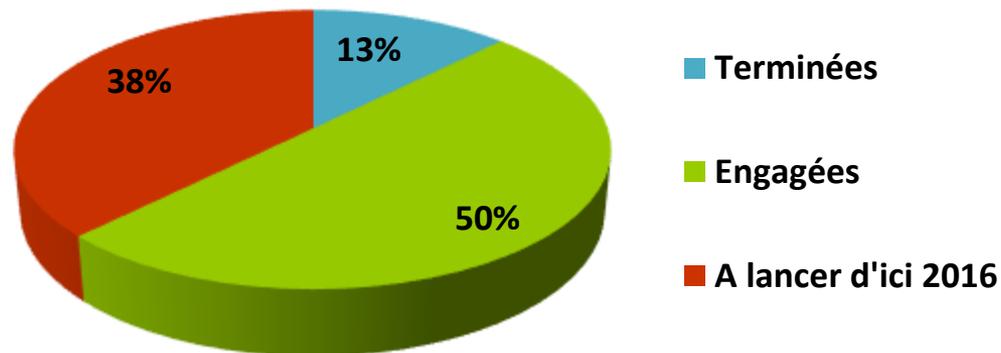
- ❖ Une indication inventoriée dans le **DICRIM**.
- ❖ Les limites ont été matérialisées suite à la crue de novembre 2014. Des photographies ou des panneaux d'information pourraient compléter la pose des PHEC.

Volet B3

Contribuer à la gestion de la ressource en eau



Bilan des actions 2010-2015 du volet B3



État d'avancement du volet B1 (2010-2015)	Nombre d'actions
Actions terminées	1
Actions engagées	4
Actions à lancer d'ici 2016	2
TOTAL	7
<i>+ actions suspendues en 2013</i>	<i>1</i>



Volet B3
=
0,8 M€

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement					
				0%	25%	50%	75%	100%	
Volet B3: Gérer la ressource en eau	Volet B3.1- Améliorer la connaissance de la ressource en eau								
	B3-1-1	Étude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises	CG06	█	→	█	█	█	█
	B3-1-2	Quantification et bancarisation des points de prélèvements	SILCEN	→	█	█	█	█	█
	B3-1-3	Suivi annuel des réseaux de piézomètres installés dans le cadre de l'étude hydrogéologique	CG06	Suspendue - Couplée B3.1.1					
	B3-1-4	Suivi des débits, des assecs et des étiages	SIP	█	█	█	→	█	█
	B3-1-5	Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	SIP	█	█	→	█	█	█
	Volet B3.2 - Protéger et mettre en valeur la ressource en eau								
	B3-2-1	Campagne de mesure de la qualité des eaux	CG06	█	█	█	█	→	█
	B3-2-2	Mise en valeur des sources de Sainte-Thècle	SIP	→	█	█	█	█	█
	B3-2-3	Campagne n°2 de mesure de la qualité des eaux	CG06	█	█	→	█	█	█

Rouge Nouvelle action
Bleu Action modifiée
Gris Action suspendue



Etude hydrogéologique de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques Action B 311

25%

- ❖ Acquérir une **vision globale des ressources** en eaux souterraines et superficielles du BV. Comprendre leur relation.
- ❖ Zoom sur la masse d'eau souterraine des « **massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises** » identifiée dans le SDAGE comme **ressource stratégique** à préserver pour l'AEP future.
- ❖ Etablir un plan de **gestion durable et intégré** de nos ressources:
 - Quel est le volume exploitable?
 - Quelles mesures de préservation pour les générations futures? (Zones de Sauvegarde pour le Futur)

*Coût estimé: 680 000€
Financement: AERMC (80%)*



Etude hydrogéologique de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques

25%

Action B 311

Etude en 3 phases

12 mois

1^{ère} phase : bilan des ressources en eau / détermination réserve renouvelable de la nappe jurassique / pré identification des Zones de Sauvegarde pour le Futur (ZSF)

⇒ Phase 1 lancée en septembre 2015

12 mois

2^{ème} phase : investigations complémentaires / mise en place d'un réseau piézo nappes alluviales et jurassiques / caractérisation des ZSF et validation

⇒ Mise en place de deux forages d'investigation en fin d'année 2015 (Saint-André et Drap)

6 mois

3^{ème} phase : proposition d'un schéma de gestion intégrée / définition d'actions pour la protection des ressources stratégiques

Campagne n°2 de mesures de la qualité des eaux

Action B 323



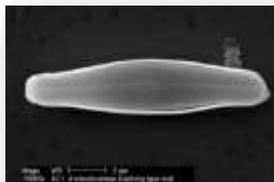
75%

❖ Conclusion de l'étude en 2014

- Globalement une qualité satisfaisante et une amélioration de la qualité des eaux des Paillons

❖ En cours

- 2015 : analyses physico-chimiques (2 campagnes)
- 2016: analyses faunistique et floristique (diatomées, invertébrés et poissons)

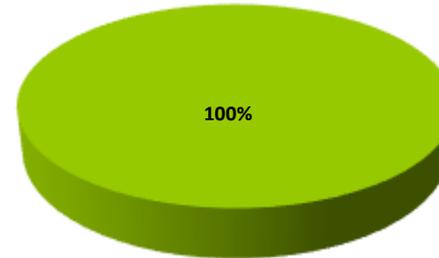


Volet C

Coordonner, sensibiliser et évaluer le contrat de rivière



Bilan des actions 2010-2015 du volet C



■ Engagées

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement				
				0%	25%	50%	75%	100%
Volet C.1- Suivre et coordonner les actions du contrat de rivière								
Volet C : Coordonner, sensibiliser et évaluer	C-1-1	Création d'un poste de chargé de missions du Contrat de Rivière	SIP	█	█	█	█	█
	C-1-2	Maintien du poste de chargé de missions au SIP	SIP	█	█	█	█	█
	C-1-3	Création d'un poste de chargé de missions au SIVOM Val de Banquière	SVB	█	█	█	█	█
Volet C.2- Informer et sensibiliser le public								
	C-2-1	Création de supports de communication et de sensibilisation autour du Contrat de Rivière	SIP	█	█	█	█	█
	C-2-2	Sensibiliser les scolaires à la pêche et au milieu aquatique	Fédé pêche	█	█	█	█	█
	C-2-3	Sensibiliser les scolaires à la rivière, à la mer et au rôle des Stations d'épuration	NCA	█	█	█	█	█
Volet C.3- Evaluer le Contrat								
	C-3-1	Mise en place d'un observatoire et d'un tableau de bord de suivi des actions	SIP	█	█	█	█	█
	C-3-2	Bilans final et intermédiaire du Contrat de Rivière	SIP	█	█	█	█	█

47%

12%

42%



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

m-ouv

Volet C
=
1,2 M€

« Les Paillons s'exposent »

Action C.21

100%





- ❖ Inauguration : 19 décembre 2013
- ❖ 12 communes ont pu la découvrir

- ❖ **Exposition mobile et interactive**
- ❖ **7 ateliers thématiques**
 - La définition et la description du BV
 - Les caractéristiques d'un cours d'eau méditerranéen
 - Le rôle de la ripisylve
 - La faune aquatique
 - La diversité paysagère (amont/aval)
 - Les usages de l'eau



❖ Prêt aux communes en 2015

- **Maison de l'environnement** – Janvier à Mars
- **Promenade du Paillon** – Avril
- **Peillon Sainte-Thècle** – Mai
- **Lucéram** – Fin mai à Juillet
- **Falicon** – Octobre
- **Nice Ariane** - du 22.10 au 20.11
- **Nice Pasteur** – du 21.11 au 18.12



ZOOM sur

100%

« Projet Rivière » animé par la Fédération de la Pêche 06 Action C.22



2015

COMMUNES	ECOLIS	CLASSE	REFERENTS	ELEVES
FALICON	Jules Romains	CM1/CM2	Mme.FOUASSIER	26
DRAP	Drap Village	CM1/CM2	Mme.ERESUE	26
PEILLE	La Grave de Peille	CM1/CM2	Mme.CARAGLIO	25
NICE ARIANE	Marcel Pagnol	CM1/CM2	Mme.PEROCHON	24



**Présentation de Mr Fremont
Freddy**

↳ **Animateur EEDD et
du loisir pêche**

L' Education à l'environnement, un enjeu majeur dans le Contrat de Rivière...

L'objectif : **Apporter des connaissances pour familiariser les enfants avec leur rivière et sensibiliser à la préservation de la ressource en eau**

Avant la signature du contrat 2003 - 2010

↳ **Projet a concerné chaque année 4 classes**

↳ **28 classes**

↳ **16 communes**

↳ **plus de 660 élèves**

Année scolaire 2010-2015

↳ **20 classes**

↳ **13 communes**

(Lucéram, Berre les Alpes, Contes, Borgheas, Chateauneuf Villevieille, L'Escarène, Drap « la Condamine », St André, La Grave de Peille, Sclos de Contes, Coaraz, La Trinité, Peillon)

↳ **490 élèves**

L' Education à l'environnement, un enjeu majeur dans le Contrat de Rivière...

L'objectif : **Apporter des connaissances pour familiariser les enfants avec leur rivière et sensibiliser à la préservation de la ressource en eau**

Rentrée scolaire 2015-2016

↳ **4 classes nouvelles classes**

↳ **100 élèves -> 4 nouvelles communes**

Nice (L'Ariane), Drap (village), La Grave de Peille, Falicon

Total Global (2003-2016)

↳ **20 communes**

↳ **52 classes touchées par les animations**

↳ **1250 élèves sensibilisés**

8 séances d'animation par classe

↳ 7 demi-journées en salle

↳ 1 journée terrain

Les thématiques :

- L'eau, la géographie des cours d'eau ;
- La faune aquatique ;
- La végétation ;
- La pollution et la préservation ; l'eau et la santé ;
- La pratique de la pêche et découverte du milieu.



Une démarche pédagogique ludique et variée basée sur des exemples concrets.

Permettant l'acquisition de compétences et d'aborder des enjeux majeurs tels que la reconquête de la qualité de l'eau et la préservation du milieu aquatique.



LES PAILLONS S'EXPOSENT

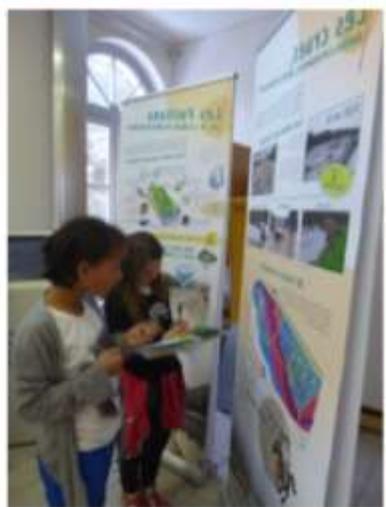


Visites Guidées Maison de l'Environnement Nice

- ↳ 4 samedis matin
- ↳ 1 conférence- débat
 - ↳ 60 personnes

« Promenade des Paillon »

- ↳ 1400 personnes



LES PAILLONS S'EXPOSENT



Octobre 2015

➤ Classe de Falicon

➤ Classe de l'Ariane

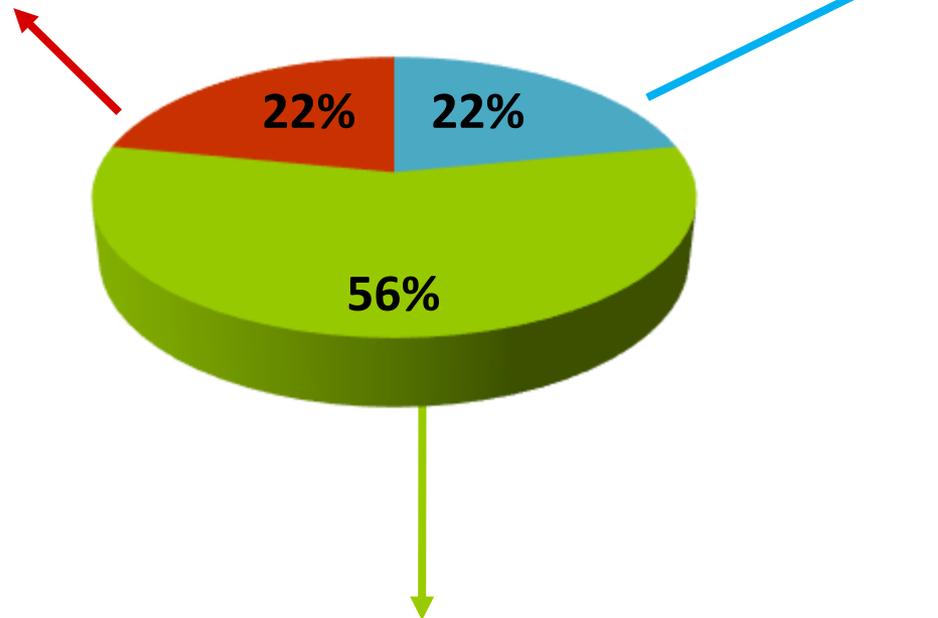


Bilan global - 2015

Sur 64 actions *:

14 actions à lancer

14 actions terminées



36 actions commencées

* : + 12 actions suspendues en 2013

Ordre du jour

1. Historique du Contrat de rivière des Paillons (2010-2015) et rappel du contexte

2. État d'avancement des actions

- ↗ Zoom sur volet A – Qualité
- ↗ État de la qualité des eaux
- ↗ Zoom sur volet B1 – Milieux
- ↗ Zoom sur volet B2 – Crue
- ↗ Zoom sur volet B3 – Ressource
- ↗ Zoom sur volet C - Sensibilisation

3. Prospectives



3. Perspectives: le Contrat de rivière des Paillons en 2016 ?

Comité de rivière Paillons – 18 novembre 2015

Le contrat de rivière des Paillons en 2016?

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement			
				0%	25%	50%	75%
Volet A.1 - Améliorer, créer ou supprimer des ouvrages de traitements							
A-1-2		Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Drap	ICTEV	→			
A-1-5		Création d'une nouvelle station d'épuration à Lucéram	Lucéram	→			
A-1-6		Modernisation du système d'assainissement collectif de Berre les Alpes	Berre les Alpes	→			
Volet A.2 - Développer l'assainissement domestique							
A-2-1		Mise en place d'un assainissement collectif pour la commune de Touët-de-l'Escarène	Touët-de-l'Escarène	→			
A-2-5		Raccordement du quartier des Moulins à Tourrette-Levens au réseau d'assainissement collectif	NCA	→			
Volet A.3 - Résorber les pollutions industrielles							
A-3-1		Mise en place d'une démarche commune pour l'évacuation et le traitement des déchets de moullins	SP	→			
A-3-3		Opération collective de réduction de la pollution dispersée toxique dans le réseau de la vallée du Paillon	ICTEV/CO/SP	→			
A-3-5		Valorisation de la démarche collective EauX Top Métropole visant à réduire les pollutions toxiques dispersées de nature industrielle du système d'assainissement de Nice	NCA	→			
A-3-6		Amélioration de la qualité des rejets d'eaux usées des établissements de la restauration et valorisation des établissements exemplaires	NCA	→			

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement			
				0%	25%	50%	75%
Volet B1.1 - Restaurer et entretenir le ripisylve							
B1-1-1		Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons	SP	→			
B1-1-2		Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve de la Banquière	DVB	→			
B1-1-3		Connaissance de l'état des vallons affluents (action n°3 PAPI)	SP	→			
Volet B1.2 - Mettre en valeur les traversées de cours d'eau dans les villages							
B1-2-3		Réhabilitation et renaturation des berges dans la traversée de Nice	SP	→			
B1-2-6		Réhabilitation et mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	SP	→			
Volet B1.3 - Favoriser la circulation et le développement des poissons et valoriser les sites remarquables							
B1-3-1		Etude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons	SP	→			
B1-3-7		Protection et mise en valeur de la Grotte Fuan Cauda	DVB	→			
B1-4-0		Etude globale des fonctionnalités écologiques de la Banquière	SIVOM	→			

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement			
				0%	25%	50%	75%
Volet B2.1 - Maîtriser les inondations dans les zones rouges							
B2-1-1		Recalibrage et protection des habitants du quartier de la Condamine (actions n°22 et 17 PAPI)	SP	→			
B2-1-2		Augmentation de la capacité d'écoulement du lit du Paillon au droit de la ZA Anatole France	SP	→			
B2-1-3		Mise en sécurité du secteur de Sainte Claire	Levens-DVB	→			
Volet B2.2 - Conforter les berges et les ouvrages d'art							
B2-2-1		Etablissement d'un plan global d'aménagement du secteur de la casse automobile "Cassauto"	SVB	→			
B2-2-2		Reprise et confortement du seuil de Sainte-Thécle	CODE	→			
B2-2-4		Confortement et protection des berges de la Banquière entre la Grotte Fuan Cauda et le Pont Uprandi	SVB	→			
B2-2-5		Renforcement de l'enrochement du quartier "Pont de Paille" à Blaüasc	SP	→			
B2-2-8		Etude et diagnostic de définition des travaux de sécurisation de la digue de Contes (action n°23 PAPI)	CODE	→			

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement			
				0%	25%	50%	75%
Volet B2.3 - Garantir le libre écoulement fluvial							
B2-3-1		Gestion du transport solide, campagne topographique	SP	→			
B2-3-3		Etude et travaux pour la reprise d'ouvrages dans la traversée de Saint-André de la Roche	DVB	→			
B2-3-4		Enlèvement périodique des blocs issus de l'activité de la carrière VICAT dans les cluses du Paillon de l'Escarène	VICAT	→			
B2-3-5		Suivi de la mobilité des blocs provenant des tirs de la carrière de la SEC dans la cluse de la Banquière	SVB	→			
Volet B2.4 - Gérer le risque inondation et développer la culture du risque							
B2-4-1		Réactualisation du schéma d'aménagement hydraulique du bassin versant des Paillons	SP	→			
B2-4-2		Réalisation d'un modèle physique du Paillon sous couverture et modélisation hydraulique de la couverture du Laghet (actions n°4 et 5 PAPI)	NCA	→			
B2-4-3		Développement d'un système de prévision et d'alerte de crues des Paillons (actions n°10 et 12 PAPI)	NCA	→			
B2-4-4		Mise en cohérence des PCS - incitation à la réalisation des DICRIM (actions n°7 et 11 PAPI)	SP	→			
B2-4-5		Incitation à la mise en place des repères de crue, sensibilisation des élus et des riverains à la conscience du risque (action n°8 PAPI)	SP	→			
B2-4-6		Sensibilisation au risque inondation par la réserve communale civile et citoyenne (action n°20 PAPI)	SP	→			

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement			
				0%	25%	50%	75%
Volet B3.1 - Améliorer la connaissance de la ressource en eau							
B3-1-1		Etude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises	CODE	→			
B3-1-2		Quantification et bancarisation des points de prélèvements	SELEN	→			
B3-1-4		Suivi des débits, des assècs et des étiages	SP	→			
B3-1-5		Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	SP	→			
Volet B3.2 - Protéger et mettre en valeur la ressource en eau							
B3-2-2		Mise en valeur des sources de Sainte-Thécle	SP	→			
B3-2-3		Campagne n°2 de mesure de la qualité des eaux	CODE	→			

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement			
				0%	25%	50%	75%
Volet C.1 - Suivre et coordonner les actions du contrat de rivière							
C-1-1		Création d'un poste de chargé de missions du Contrat de Rivière	SP	→			
C-1-2		Maintien du poste de chargé de missions au SP	SP	→			
C-1-3		Création d'un poste de chargé de missions au SIVOM Val de Banquière	SVB	→			
Volet C.2 - Informer et sensibiliser le public							
C-2-1		Création de supports de communication et de sensibilisation autour du Contrat de Rivière	SP	→			
C-2-2		Sensibiliser les scolaires à la pêche et au milieu aquatique	F444 pêche	→			
C-2-3		Sensibiliser les scolaires à la rivière, à la mer et au rôle des Stations d'épuration	NCA	→			
Volet C.3 - Evaluer le Contrat							
C-3-1		Mise en place d'un observatoire et d'un tableau de bord de suivi des actions	SP	→			
C-3-2		Bilans final et intermédiaire du Contrat de Rivière	SP	→			

Le contrat de rivière des Paillons en 2016?

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement
Volet B1 - Améliorer la connaissance de la ressource en eau	B1-1	Étude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes nicotises	SDR	78%
	B1-2	Quantification et bancarisation des points de prélèvements	SDR	80%
	B1-4	Suivi des débits, des assècs et des étiages	SDR	80%
	B1-5	Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	SDR	80%
	B1-5	Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	SDR	80%

- ❖ Mener une réflexion collective sur l'avenir de ces actions?
- ❖ Peuvent-elles être portées par le Contrat de rivières au-delà de 2016?
- ❖ Des actions peuvent-elles être rajoutées?

Volet	N°	Action	Maîtres d'ouvrage	Avancement
Volet B1 - Améliorer la connaissance de la ressource en eau	B1-1	Étude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes nicotises	SDR	78%
	B1-2	Quantification et bancarisation des points de prélèvements	SDR	80%
	B1-4	Suivi des débits, des assècs et des étiages	SDR	80%
	B1-5	Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	SDR	80%
	B1-5	Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	SDR	80%
Volet B2 - Protéger et mettre en valeur la ressource en eau	B2-2-2	Mise en valeur des sources de Sainte-Thécle	SDR	80%
	B2-2-5	Campagne n°2 de mesure de la qualité des eaux	SDR	80%
	B2-2-5	Campagne n°2 de mesure de la qualité des eaux	SDR	80%

Les diverses échéances des transferts de compétences – loi NOTRE

Communautés de Communes ou Communautés d'Agglomérations	
COMPETENCES OBLIGATOIRES	DATES DU TRANSFERT
GEMAPI	1 ^{er} janvier 2018
EAU (potable +pluvial)	1 ^{er} janvier 2020
ASSAINISSEMENT	

PROGRAMME D'ACTION
2013 - 2018



**SAUVONS
L'EAU !**

3 enjeux prioritaires

1 / ÉCONOMISER ET PARTAGER L'EAU

- 40 % du territoire sont touchés par les pénuries d'eau.
- Accroissement des populations et changement climatique aggraveront cette situation.

→ 266 M€ y seront consacrés

3 enjeux prioritaires

1 / ÉCONOMISER ET PARTAGER L'EAU

2 / PRÉSERVER L'EAU ET LA SANTÉ

- Le défi de l'épuration urbaine est en voie d'être gagné.
La mise en conformité des **stations d'épuration moyennes** (entre 2 000 et 15 000 eq-habitants) est désormais **prioritaire**.
- La pollution des captages d'eau potable par les **pesticides et les nitrates** et la pollution des milieux par les **micropolluants** constituent de nouveaux enjeux.

→ **1,29 Mds €, dont 190 M€ pour lutter contre les pollutions agricoles.**

3 enjeux prioritaires

1 / ÉCONOMISER ET PARTAGER L'EAU

2 / PRÉSERVER L'EAU ET LA SANTÉ

3 / RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

- Deux-tiers des rivières en mauvais état écologique ont subi de **graves déformations physiques** qui altèrent la vie piscicole.

→ **414 M€** : moyens financiers doublés pour restaurer les milieux (seuils, restauration physique des rivières, zones humides).

Soutenir les collectivités rurales et la gestion du patrimoine de l'eau

- 100 M€ par an dédiés aux communes rurales : soit **50 % de plus par rapport au 9^e programme.**
- Fort enjeu sur **la gestion durable des services publics d'eau potable et d'assainissement :**
 - soutien à la réalisation des inventaires des patrimoines (eau et assainissement), planification de l'évolution des services (loi NOTRe), programme pluri annuel des travaux, plan d'actions de de résorbtion des fuites, réflexions autour du prix de l'eau,
 - maintien des primes liées à la performance épuratoire des systèmes d'assainissement.

Sur le plan contractuel et partenarial

- **bonifications contractuelles** en contrepartie d'un engagement des maîtres d'ouvrages pour des opérations prioritaires.
- **appels à projets** sur les objectifs prioritaires et l'innovation.
- **partenariats** financiers et techniques, en particulier avec les Conseils généraux.
- **avances remboursables** (enveloppe de 120 M€ sur le 10^e programme).



UNE PRIORITÉ :

Mieux gérer la quantité d'eau disponible

Action liée

Économies d'eau tous usages confondus sur territoires prioritaires : amélioration des rendements des réseaux d'eau potable, adaptation des cultures, optimisation des systèmes d'irrigation et optimisation des outils de production industriels.

- Taux de subvention : **jusqu'à 80 % (sous réserve de l'encadrement des aides pour les maîtres d'ouvrages économiques)**
- **amélioration des rendements de réseaux AEP en zone non déficitaire sous forme d'avance remboursable**

Mobilisation des ressources de substitution : retenues de stockage, transferts ou mobilisation depuis une ressource non déficitaire, avec plan de gestion de la ressource

- Territoire déficitaire : jusqu'à 80 %
 - En territoire non déficitaire : aides sous forme d'avance, ou appel à projet*
- Nb : les aides aux activités agricoles s'insèrent dans les programmes de développement rural régionaux.

NOUVEAU

266 M€

Gouvernance des territoires prioritaires:

mise en place d'organismes uniques de gestion collective, études stratégiques, animation des instances de gestion, dispositif de mesure des débits, comptage, suivi quantitatif

- Taux de subvention : jusqu'à 80 %.

Mise en place de débits réservés supérieurs au plancher réglementaire (hydroélectricité).

- Taux de subvention : jusqu'à 50 %



UNE PRIORITÉ :

**Maintenir l'effort
sur l'assainissement
et sécuriser l'eau
potable**

Accompagnement de la réglementation :

- mise en conformité des systèmes d'assainissement au titre de la directive eaux résiduaires urbaines pour l'échéance 2005 ;
 - mise en conformité des filières de traitement des boues épuratoires ;
 - réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif.
- Taux de subvention : 50 % pour les études, 30 % pour les travaux, forfait pour l'ANC.

Mise en œuvre du SDAGE :

- traitement plus poussé, maîtrise des systèmes d'assainissement par temps de pluie sur les milieux sensibles
- Taux de subvention : 50 % pour les études et 30% pour les travaux
- **mesures de désimperméabilisation liées à la déconnexion des eaux de pluie du réseau unitaire : taux de subvention 50%**

Adaptation aux enjeux émergents :

- études nouveaux polluants, adaptation énergétique des stations d'épuration, technologies innovantes de traitement.
- Taux de subvention : 50 % pour les études et 50 % pour les travaux

Réutilisation des eaux usées : 80% sur territoires en déficit (appel à projet en zone non déficitaires)

780 M€
pour lutter contre
les pollutions
domestiques

NOUVEAU

Réduction des émissions des substances dangereuses :

- opérations de réductions individuelles et collectives visant la réduction des pollutions dispersées
- Taux de subvention : jusqu'à 50 % **sur études et 40% sur les travaux** (+ 10 % pour les moyennes entreprises et + 20 % pour les petites entreprises)

NOUVEAU

Réduction des pollutions hors substances :

- réduction des pollutions classiques sur les masses d'eau prioritaires ;
 - lutte contre les pollutions accidentelles sur ressource en eau potable
 - réduction de l'impact des rejets non domestiques sur les stations d'épuration urbaines ;
 - Taux de subvention : études 50 %, travaux 30 % (+ 10 % pour les moyennes entreprises et + 20 % pour les petites entreprises)
- **-mesures de désimperméabilisation pour infiltration ou réutilisation : taux 30% (+10%,+20%)**

NOUVEAU

Mise en œuvre de technologies innovantes

- Taux de subvention : études 50 % et travaux 30 % (+ 10 % pour les moyennes entreprises et + 20 % pour les petites entreprises)

163 M€

pour lutter contre
les pollutions
industrielles

Accompagnement de la réglementation :

- mise en conformité de la qualité de l'eau distribuée avec les normes sanitaires
- étude préalable, équipements de traitement, travaux d'interconnexion, mobilisation de nouvelle ressource, ...
- simple désinfection et chloration intermédiaire
- Taux de subvention : jusqu'à 50% pour les études et 30% pour les travaux

66 M€

pour mettre en
conformité la
qualité de l'eau
distribuée



FOCUS :

Gérer durablement les services d'eau et d'assainissement

Action liée

Accompagnement à la structuration des services d'eau et d'assainissement, planification de leur patrimoine (études)

- Taux de subvention : jusqu'à 50 %

Majoration des taux d'aide pour les études pour EPCI (FP) dotés compétences telles que définies par loi NOTRe - dégressivité pour les retardataires

Accompagnement des collectivités rurales dans le renouvellement de leur patrimoine (réseaux d'eau potable et systèmes d'assainissement) dans le cadre d'enveloppes départementales de solidarité rurale

- Taux de subvention : 30 % pour l'élargissement du champ des interventions, porté jusqu'à 50 % (bonification des aides « classiques »)

NOUVEAU

956 M€

Animation technique, notamment dans le tissu rural (assistance technique aux services, assainissement collectif et non collectif)

- Taux de subvention : jusqu'à 50 %

Prime à la performance épuratoire des systèmes d'assainissement (100 M€/an). Incitation à la bonne exploitation des systèmes d'assainissement

+ bonus si remplissage SISPEA

NOUVEAU



SAUVONS L'EAU!



UNE PRIORITÉ :

Restaurer les milieux aquatiques



▪ Les enjeux

Pour 2/3 des rivières en mauvais état écologique :

- des prélèvements et dérivations : moins d'eau dans les rivières,
- des seuils ou des barrages en travers des rivières bloquent la circulation des poissons et des sédiments,
- leurs berges rectifiées et souvent rétrécies aggravent les crues creusent les lits de rivières et finissent par déconnecter la rivière des nappes phréatiques.

Le mauvais état physique aggrave l'impact des pollutions.

▪ Les objectifs

Le 10^e programme marquera une rupture avec la réalisation de travaux à grande échelle :

- rétablir la circulation des poissons et des sédiments sur 600 ouvrages,
- restaurer 100 km de rivières : lancer une cinquantaine d'opérations dans une logique de « projets de territoire » autour des rivières et de leur valorisation socio-économique.

600 ouvrages
100 km de rivière
10 000 ha
de zone humide
à restaurer

Restaurer les cours d'eau et les autres milieux aquatiques :

- restauration de la continuité poisson et sédiments
- restauration de la morphologie des cours d'eau, des plans d'eau et des milieux littoraux (lagunes, fonds marins, littoral)

- Taux de subvention : continuité écologique de 50 à 80% sur études et travaux, autres dépenses jusqu'à 50% sur études et travaux.

Dégressivité taux sur ouvrages hors liste 2 et hors effacement

- Taux subvention 50% pour les études et travaux de restauration morphologique

Accompagner la GEMAPI

- Taux subvention : 80 % aux études externalisées préfiguratrices des compétences

Préservation et restauration des zones humides

- Taux de subvention : jusqu'à 50 % pour les études et travaux et la gestion des zones acquises avec financement de l'agence, jusqu'à 80 % pour les l'élaboration des plans de gestion et maîtrise foncière

Financement des chargés de mission

- Taux de subvention : 50 % du coût de l'activité du personnel technique, porté à 80 % sur les territoires « orphelins »

NOUVEAU**414 M€**

L'accompagnement de la GEMAPI : une priorité du 10^{ème} programme de l'Agence

Gouvernance

- **L'appui à la gouvernance** pour l'émergence de nouvelles structures (EPTB, EPAGE) + évolution de la compétence des structures existantes.

- **Un taux d'aides de 50 à 80 %** aux **études préfiguratrices** de la compétence GEMAPI

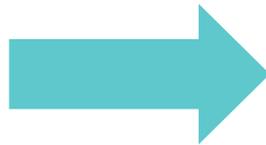
- **Critères importants :**
 - ✓ Étudier compétences GEMA et PI
 - ✓ Etudes à l'échelle du bassin versant



L'accompagnement de la GEMAPI : une priorité du 10^{ème} programme de l'Agence

Etudes et travaux

- Etudes de connaissance
- Travaux avec synergie inondations et milieux aquatiques
- Taux d'aides jusqu' à **50 %**



D'octobre 2015 à mars 2016, un appel à projet

Appel à projets « Conjuguer renaturation des rivières et lutte contre les inondations à l'heure de la GEMAPI »



Accélérer l'émergence de **travaux GEMA et PI**

Projets attendus :

- Double objectif de restauration physique des milieux aquatiques et de de prévention des risques d'inondation
- Projets ambitieux et novateurs, élaboré à l'échelle du bassin versant
- Des études préalables aux travaux

Calendrier : Dépôt des candidatures d'octobre 2015 à fin mars 2016

Bénéficiaires prioritaires :

- Les syndicats de bassin versants,
- Les EPCI à fiscalité propre.

Taux d'aides
jusqu' à 80 %

MERCI DE VOTRE ATTENTION